



SPECIAL ELECTIONS MUNICIPALES

Nous avons adressé par courrier électronique à chaque candidat nos interrogations pour les 6 années à venir. Nous vous en faisons connaître la teneur ci-dessous :

« Le principal objectif du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune, consiste en la :

« Construction d'environ 500 à 600 logements sur 15 ans soit en moyenne 36 logements par an dont environ 40 % de logements sociaux ce qui porterait le parc de logements à 3 150 logements et la population à environ 8 600 habitants. Cela équivaut à une augmentation de 25 % en 15 ans soit en moyenne 1,6 % par an (dans l'hypothèse d'un taux d'occupation constant à 2,75 personnes par logement). Le parc de logements sociaux serait alors porté à 360 logements, soit environ 11,5 % du parc total. Ces nouveaux logements seraient répartis sur les sites suivants : environ 400 à 500 aux abords de la RN 20, une centaine répartis sur les autres sites de projet : Les Bartelottes, le centre ville.... »

Mais autour de tout cela, reste à organiser l'augmentation de la population, ses déplacements, ses emplois et les services qui vont avec. Ce Plan a été construit sur l'hypothèse du réaménagement de la RN20 en boulevard urbain en effet en introduction du PADD, on peut lire : « Le projet de réaménagement de la RN20 par le Conseil Général, qui intégrera sa transformation en boulevard urbain, avec la création d'un TCSP dont deux ou trois arrêts se situeront sur le territoire de la Ville du Bois, offre une réelle opportunité au développement communal. La façade de la ville, le long de la RN20, aujourd'hui dégradée, va pouvoir être restructurée ».

Or le 6 février dernier : « Le conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de France (AFITF), a enfin pu adopter son budget 2014. Faute de pouvoir compter sur les ressources de l'écotaxe poids lourds, elle a décidé de reporter ses engagements en faveur des Contrats de projets État-région (CPER) 2014-2020 et du 3e appel à projets TCSP. Sur ce dernier, aucune annonce ne devrait intervenir avant les municipales de mars prochain. » Source la gazette des communes, voir aussi communiqué de presse de l'AFITF en annexe.

Comment les candidats voient notre avenir ?

Pourrons-nous garder ce caractère rural que nous souhaitons tous ?

Ne risquons nous pas de ghettoïser la zone de la RN20 en regroupant trop de logements sociaux ?

Ce PLU basé sur l'existence du TCSP sera-t-il révisé ?

Combien de place de parking supplémentaires seront prévues compte tenu de l'augmentation de population prévue avec les résidents des logements de Coté Parc ?

Quels services sont prévus pour accompagner l'accroissement de population envisagé (services sociaux, médicaux, petite enfance, ...) et quel plan budgétaire pour les 6 prochaines années (revenus issus des taxes d'habitation, taxe professionnelles, budgets de maintenance, plan d'investissement) ?

Pensez-vous sérieusement à construire une crèche à proximité de la RN20, alors que cet axe génère déjà un niveau de pollution alarmant ?

La suite au verso...





Quels sont vos projets pour le site de l'Ecole Notre Dame ? Son rachat est-il prioritaire ?

Par ailleurs, notre voirie communale subit une forte dégradation, notamment sur ses axes principaux, occasionnée par les transits de contournement de la RN20 presque continuellement saturée.

Envisagez-vous la remise en état comme priorité et pensez-vous, enfin, comme les communes voisines à réviser notre plan de circulation ?

Et concernant ce plan de circulation, quel est finalement le projet concernant la route de Longjumeau à Marcoussis (ou CR 9) ?

Enfin, alors qu'on parle de réorganisation des administrations territoriales, une redistribution des compétences, une mutualisation de certains budgets sont-ils à l'étude avec Europ'Essonne ?

Quel est le programme de nos candidats d'intégration de notre commune à l'intercommunalité ? »

A ce jour, deux listes nous ont répondu :

- UCVB par le biais de leur site internet www.ucvb.fr où nous vous invitons à lire leurs réponses (cliquer sur le bouton « nos réponses » dans la colonne de gauche de la page d'accueil du site)

- EDVDB en nous rencontrant et en validant la charte sur l'environnement que nous avons proposée il y a 6 ans (voir pièce jointe).

Nous sommes sans nouvelles pour l'instant de la liste « Vivre Autrement ».

Nous n'avons aucune intention d'influencer vos choix, et nous ne soutenons aucune liste.

Exprimez vos opinions, nous serons toujours à vos côtés pour la défense de l'intérêt commun, quelle que soit la liste finalement élue.

BULLELETIN D'ADHESION 2013-2014

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion